

Prison

Des détenus contestent les tests antidrogue auxquels ils sont soumis

Les examens urinaires font face à la résistance des condamnés. Certains ont triché. Ou ont saisi la justice, sans succès

Philippe Maspoli

La scène se déroule il y a quelques jours, face aux juges de la Cour d'appel du Tribunal cantonal. Un détenu qui se bat contre une mesure thérapeutique en milieu fermé assure qu'il ne consommera ni alcool ni drogue une fois qu'il sera en liberté. «Vous pouvez facilement le dire car, en prison, vous êtes cadré», répond un juge. Le détenu rétorque qu'au contraire toutes sortes de substances circulent dans les cellules.

Le phénomène est connu. Dans nos colonnes en juin 2016, des détenus du pénitencier de Bochuz, à Orbe, racontaient comment la marijuana et la cocaïne introduites lors de visites étaient consommées dans la prison. Ce que l'on sait moins, c'est que des tests d'urine ont lieu dans le but de dépister l'usage de stupéfiants.

Cette information apparaît dans un arrêt du 21 juin dernier de la Chambre des recours pénales (CREP) du Tribunal cantonal. Un détenu qui purge une peine de 14 ans de prison pour meurtre contestait la validité du résultat d'un test qui lui avait été imposé le 15 août 2017 aux Établissements pénitentiaires de la plaine de

l'Orbe (EPO), avant une rencontre en parler intime, où des relations sexuelles sont possibles. L'examen s'est révélé positif, alors que l'homme niait avoir consommé de la drogue, et la visite a été annulée. La justice a donné raison à la direction.

Les examens ne se déroulent pas sans résistance de la part des condamnés. «Des détenus se plaignent de ces tests qui se déroulent régulièrement avant certaines visites comme les parloirs intimes. Ils peuvent faire annuler la visite. Or ces tests ont un caractère arbitraire dans la mesure où, comme le montre le jugement de la CREP, il s'avère impossible d'en contester le résultat. Il est également déjà arrivé que la consommation de certains médicaments aboutisse à des faux positifs», relève Me Ste-

fan Disch, avocat de l'homme débouté.

Fraudes et riposte

Certains détenus ont livré une véritable bataille, hors du cadre judiciaire, face à ces examens d'urine. L'arrêt du 21 juin indique que des fraudes ont eu lieu. Comment les tests se déroulent-ils, et comment est-il possible de les truquer? Le Service pénitentiaire (SPEN) ne fournit pas de détails. Selon les informations fournies en ligne par des sociétés privées, il s'agit en général d'un récipient en plastique contenant un matériau réactif, souvent sous forme d'une bandelette. Pour tromper ce dispositif, les idées ne manquent pas sur le Web. Cela va du liquide contenant des nitrates au kit de fausse urine livré en sachets de 25 ml, pas

plus difficile à introduire en prison qu'un téléphone portable.

Pour contrer les tricheurs, la direction a décidé de fournir aux prisonniers des gobelets en carton à usage unique au lieu de leur remettre le pot d'origine du laboratoire contenant le test. L'urine est ensuite transvasée d'un récipient à l'autre. Cette mesure est contestée car les gobelets en carton pourraient subir une contamination lors de leur préparation dans la prison. Un argument écarté par la direction et par la justice: ce serait impossible, «sauf à imaginer qu'une dose non négligeable de cocaïne flotte au sein des EPO, se déposant ainsi sur les gobelets».

Le SPEN assure être désormais en mesure de détecter les fraudes et défend la fiabilité de son dispositif: «Les tests utilisés répondent

aux exigences de fiabilité requise dans le contexte pénitentiaire. Les tentatives de truquage sont détectées par les tests utilisés et les modalités de conservation correspondent aux usages médicaux en la matière.»

Combien de détenus subissent des tests et quel est le taux de résultats positifs? Le SPEN affirme ne pas tenir de statistiques à ce sujet. «Des tests peuvent être réalisés de manière aléatoire, ou alors constituer une condition de contrôle préalable à une sortie autori-

«Des détenus se plaignent de ces tests qui ont lieu régulièrement avant certaines visites»

Me Stefan Disch Avocat

Analyse capillaire, chère mais précise

● Face aux dénégations du détenu à la suite du test urinaire positif le 15 août 2017, la direction des Établissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe (EPO) a soumis l'échantillon en cause à une contre-expertise. Le deuxième résultat a confirmé le premier: positif. Le condamné, qui a subi plusieurs sanctions disciplinaires pour avoir consommé des produits prohibés, estime qu'une erreur n'est pas exclue dans ce cas. Et si l'échantillon appartenait, à la suite d'une confusion des pots en carton, à un autre détenu? Pour

prouver sa bonne foi, il s'est dit prêt à se soumettre à une analyse capillaire qui montre à quel moment des stupéfiants ont été consommés. Mais l'analyse des cheveux est chère: selon les prix communiqués par une société privée, il faut compter entre 459 fr. pour un test portant sur sept drogues et 649 fr. pour un examen approfondi qui comprend aussi les médicaments. En comparaison, l'État facture 20 fr. au détenu si le résultat de son test urinaire est positif. Dans le cas jugé le 21 juin, le détenu était prêt à payer l'analyse capillaire.

Mais la direction des EPO s'oppose pour d'autres raisons: «En l'occurrence, tant dans le cas de sorties que dans le cas de parloirs intimes, il est important que le test puisse intervenir dans un court laps de temps précédant directement l'activité. Cela exclut de fait l'utilisation d'un test capillaire qui nécessite un délai de 4 à 6 semaines de traitement par le laboratoire, alors que les tests d'urine donnent un résultat immédiat.» Pour l'avocat du détenu, cette question de délai n'est pas pertinente dès lors qu'il s'agit d'établir la vérité. **PH.M.**

sée (congé, conduite) ou à certaines visites», relève le service. Les parloirs familiaux et intimes sont particulièrement surveillés. Dans le cas jugé en juin, «il s'agissait de bien pouvoir vérifier que la sécurité du conjoint participant au parloir intime ne pourrait en aucun cas être préjudiciable du fait de la consommation par la personne détenue d'un produit stupéfiant», relève le SPEN.

Les détenus risquent non seulement de voir la visite annulée mais aussi d'être sanctionnés. Ils sont menacés de jours-amendes ou de jours d'arrêt disciplinaires.

Les Verts veulent lancer une offensive sur le climat

Chaleurs

La formation écologiste réclame aux autorités cantonales et communales des actions rapides et concrètes pour lutter contre le réchauffement

Les Verts vaudois profitent de la fin de la canicule pour communiquer sur le climat. «Justement, il faut rappeler que ce n'est pas parce que la canicule s'arrête que le réchauffement climatique n'existe plus», insiste leur président, Alberto Mocchi. Vendredi, la formation écologiste a annoncé une offensive parlementaire, par le biais d'un communiqué de presse. «À la rentrée, nous allons déposer des interventions sur les questions climatiques au Grand Conseil et dans les communes où nous pouvons agir», assure le président.

En premier lieu, les Verts aimeraient que le gouvernement vaudois se réveille. Ce dernier, à majorité rose-verte, évoque la mise en place d'un «plan climat cantonal» dans son programme de législature 2017-2022. «Il faut y aller, s'impatiente Alberto Mocchi. Il faut mettre en route ce plan.»

«Il faut rappeler que ce n'est pas parce que la canicule s'arrête que le réchauffement climatique n'existe plus»

Alberto Mocchi
Président des Verts vaudois

Le Conseil d'État semble, lui, pousser par un courant plus tranquille. En mai dernier, il a annoncé la tenue des «Assises vaudoises du climat», le 12 novembre au Swiss Tech Reunion Center de l'EPFL. Une réunion qui doit permettre «d'alimenter la réflexion» pour ancrer ce futur plan climat «dans la réalité du territoire vaudois».

Pour les Verts, les communes ont également un rôle important à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique. Notamment par la végétalisation des toitures et des espaces publics. À Lausanne, une ville dirigée par la gauche, ils en appellent à un front commun des forces politiques en matière de transports et d'urbanisme pour diminuer les émissions de CO₂ ainsi que le gaspillage des ressources. **R.B.**

Accident



Vendredi, aux alentours de 9 h 30, un accident impliquant un camion a eu lieu sur l'autoroute A1 entre Rolle et Gland en direction de Genève. Suite à une perte de maîtrise de son chauffeur, le camion a plaqué des voitures et s'est renversé. Il empiétait sur les voies de gauche des deux pistes de l'autoroute. Du coup, la circulation a dû être concentrée sur les deux voies de droite. L'accident n'a pas fait de blessés. Y.M.

Elle met son cœur et sa poigne au service de la Fête du blé et du pain

Portrait
Géraldine Regamey-Mudry est la présidente de la commission spectacle de l'événement challois

Son sens des relations humaines et, surtout, un optimisme à toute épreuve auront été bien utiles à Géraldine Regamey-Mudry ces derniers mois. Cette trentenaire préside en effet la commission spectacle de la 4e Fête du blé et du pain et, à ce titre, fait le lien entre les quatre concepteurs du spectacle *Solstices* et le bureau de la fête. Deux mondes bien différents, ayant des objectifs parfois presque contradictoires. «Moi qui aime remettre l'humain au centre des projets pour les faire avancer, j'ai été servie. Mais au final tout le monde a accordé ses violons», se réjouit-elle.

Dans ce rôle, elle a notamment eu plusieurs fois l'occasion de mettre en pratique son leitmotiv: pour débloquer les situations, il faut se dire les choses. «C'est le côté tranché de mon caractère, qui me vient probablement de mon papa valaisan. Mais je ne garde jamais rien pour moi.» Cette spécialiste de la communication fait toutefois toujours attention de bien préciser, lorsqu'il faut mettre les points sur les i, que c'est l'action de la personne qui est en cause et pas la personne elle-même. «C'est impératif, car sinon l'interlocuteur se sent agressé.» Une attention à l'autre dont elle estime cette fois qu'elle vient des racines belges de sa mère. «Ma mère m'a donné mon côté rassembleur et le besoin



Géraldine Regamey-Mudry fait le lien entre les quatre concepteurs du spectacle «Solstices» et le bureau de la fête. **MARIUS AFFOLTER**

«Moi qui aime remettre l'humain au centre des projets, j'ai été servie»

Géraldine Regamey-Mudry
Présidente de la commission spectacle de la 4e Fête du blé et du pain

de vivre entourée de ma famille et de mes amis.»

Se qualifiant de «très connectée» et capable d'instantanément percer les gens, Géraldine Regamey-Mudry aurait pu se tourner vers les thérapies alternatives et des disciplines comme la kinésio- logie, mais elle leur a préféré... les multinationales. «Après avoir terminé mes études de lettres, je suis partie à Paris. Et comme mon papa avait des relations dans le monde de la pharmacologie, j'ai pu trouver un premier emploi dans une entreprise de ce secteur pour faire de la com et de la traduction.»

Son CV comporte aussi des missions temporaires au sommet du G8 ou au World Economic Forum de Davos puis, dès son retour en Suisse, plusieurs postes dans des multinationales basées sur La Côte. Paradoxal? «Pas tant que ça. J'ai tendance à croire que les choses arrivent parce qu'elles doivent arriver. Or dans quel meilleur milieu que celui-ci pouvais-je amener quelque chose en matière de relations humaines?»

Il y a quelques années, la jeune femme s'est mise en congé parental longue durée pour fonder une famille. «Ayant vécu une jeunesse